

### *Les crédits*

de temps à faire le travail d'une secrétaire, d'une réceptionniste ou d'un commis.

La raison en est très simple. C'est que lorsqu'on rationalise, les premiers à partir sont les services de soutien, et qui assure les services de soutien dans la fonction publique fédérale? À plus de 80 p. 100, ce sont des femmes, des femmes mal payées.

Nous nous débarrassons des femmes qui assurent les services de soutien et nous payons trois fois plus cher des spécialistes hautement qualifiés qui doivent faire leur travail. Et c'est ça qu'on appelle efficacité, économie et productivité au gouvernement? Bien sûr que non!

Quand la GRC rationalise, qu'est-ce qu'elle fait? Elle se débarrasse des commis et des réceptionnistes dans les petits postes et ce sont des agents hautement qualifiés et grassement payés qui doivent taper eux-mêmes leurs rapports. Ça semble logique, n'est-ce pas? Bien sûr que non, mais c'est plus facile de se débarrasser des femmes. Voilà ce que c'est la rationalisation pour les femmes; voilà ce à quoi a abouti cette politique du gouvernement.

Il va y avoir d'autres compressions, d'autres progrès techniques. Quand la machine à écrire s'en va, la dactylo part avec, mais quand arrivent l'ordinateur et la programmation, le programmeur arrive avec.

Voilà les choses que nous devons prendre en considération lorsque nous voulons savoir si le budget traite les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes.

Nous parlons d'augmentations du Régime de pensions du Canada ou des primes d'assurance-chômage, et qui les paie principalement? Étant donné qu'il existe un plafond de revenu pour ces primes, cette augmentation est assumée principalement par les femmes parce que c'est surtout celles-ci qui se trouvent en dessous de la limite de 32 000 \$ ou de 34 000 \$ imposée à ces programmes. Au-dessus de ces limites, les primes n'augmentent pas. On peut gagner 100 000 \$, et les primes sont les mêmes que celles d'une personne qui gagne 30 000 \$.

Quant aux REER, on peut investir 20 000 \$ de son REER pour acheter son premier logement. Quand on achète son premier logement et qu'on a 20 000 \$ dans un REER, je vous le demande, à qui appartient-il celui-ci, à un homme ou à une femme? Très souvent, c'est un homme qui a cet argent et qui peut bénéficier de ce programme.

Nous réduisons la surtaxe de 1 p. 100. Qui en bénéficie le plus? Ce sont ceux qui ont les revenus les plus élevés. Un pour cent représente davantage sur un revenu de 100 000 \$ que sur un revenu de 15 000 \$. Qui gagne principalement un revenu de 15 000 \$? Ce sont les femmes. Qui gagne principalement un revenu de 100 000 \$?

Ce sont les hommes. Ce budget avantage bien plus les hommes que les femmes.

Nous avons relevé de 100 000 \$ à 200 000 \$ le plafond des prêts aux petites entreprises. Ce sont principalement les hommes qui empruntent à cette échelle pour lancer de petites entreprises. Les femmes qui lancent de petites entreprises empruntent des montants bien inférieurs.

La capacité de fournir des prêts de capital-risque a augmenté à un degré qui va avantager les hommes qui lancent des entreprises bien plus que les femmes dans la même situation.

J'estime que les encouragements fiscaux à la recherche et au développement méritent une bonne analyse sur l'égalité des sexes. Qui va bénéficier de la réduction de la taxe sur la fabrication et la transformation? Qui va être avantagé par la diminution des impôts sur les sociétés? Ce ne sont pas les femmes.

Nous avons un programme de prospérité, des expositions commerciales et des groupes de travail qui sont composés d'hommes à 90 p. 100 d'après les bulletins d'information provenant des bureaux des ministres. Ces expositions commerciales de par le monde vont se poursuivre et continueront d'être bien financées, mais ce ne sont pas des femmes qui vont en profiter.

L'examen de la réglementation qui est en cours va coûter très cher. Qui, je vous le demande, les règlements sont-ils censés protéger? En règle générale, ils sont censés protéger les éléments les plus faibles et les plus vulnérables de la société. C'est vrai quand il s'agit de règlements demandés par l'entreprise — ce qui a presque toujours été le cas depuis 125 ans, si l'on remonte jusqu'aux débuts de la Confédération —, pas par les consommateurs, ni par le grand public, mais par l'entreprise pour protéger l'entreprise. Il reste qu'en règle générale, les règlements protègent ceux qui sont le moins en mesure de se protéger eux-mêmes, ce qui est plus souvent le cas des femmes que des hommes.

Je pense que le gouvernement doit aux femmes de s'engager à soumettre chaque dollar qu'il dépense à cette forme d'analyse. Qui bénéficie du montant de 165 milliards de dollars qu'on dépense chaque année au Canada? Qui y contribue le plus? Qui profite le plus des fonds publics? Ce sont les contribuables à faible revenu qui contribuent le plus, collectivement, à garnir les coffres de l'État, et les contribuables à revenu élevé qui bénéficient le plus des dépenses publiques. Si nous voulons vraiment nous attaquer aux problèmes de l'équité salariale pour les femmes et de la pauvreté chez les femmes et les enfants, c'est par là qu'il faut commencer.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 18 heures, il est de mon devoir d'informer la Chambre que, conformément au paragraphe 81(17) du Règlement, les délibérations sur la motion à l'étude sont terminées.